

Projet de prolongement de l'axe du Vallon par le ministère des Transports et la Ville de Québec

Dossier : 6211-06-0b4

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 27 janvier au 12 mars 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de prolongement de l'axe du Vallon a pris fin le 12 mars 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 14 janvier 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 janvier au 12 mars 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le ministère des Transports et la Ville de Québec prévoient la construction d'un boulevard urbain à quatre voies de circulation dans le prolongement de l'autoroute du Vallon, vers le nord, entre le boulevard Lebourgneuf et le boulevard Bastien, sur une longueur de 5,5 kilomètres. Entre le boulevard Lebourgneuf et l'avenue Chauveau, les voies seraient divisées. L'emprise prévue est suffisamment large pour permettre l'aménagement de deux voies réservées pour le transport en commun si la demande le justifie. Ces deux voies s'ajoutent aux quatre voies de circulation. Entre l'avenue Chauveau et le boulevard Bastien, les voies seraient contiguës. L'ensemble du projet est situé dans les limites de la Ville de Québec et traverse les quartiers Lebourgneuf et Neufchâtel. Des aménagements paysagers, des trottoirs et des pistes cyclables sont également prévus. Selon les co-promoteurs, le projet permettrait entre autres d'accroître l'efficacité du réseau routier régional et local, de consolider le réseau existant et la trame urbaine et de favoriser le développement du secteur Lebourgneuf.

Le coût du projet est évalué à 37 M\$. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2004 ou le printemps 2005.

(Extrait du communiqué émis le 27 janvier 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Les éléments du projet

- Le tracé retenu par le promoteur ;
- Les détails techniques supplémentaires sur le projet ;
- le nombre d'intersections prévues entre le boulevard Johnny-Parent et l'avenue Chauveau ;
- la perte de superficie du boisé de l'Escarpement ;
- la crainte de l'augmentation de la circulation sur le boulevard Johnny-Parent ;
- la crainte de l'augmentation de la pollution atmosphérique.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque Saint-André (centre communautaire)	2155, boulevard Bastien, Québec
Bibliothèque Lebourgneuf (centre multifonctionnel)	1650, boulevard La Morille – bureau 230, Québec

Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
6 février 2004	Le Soleil	
6 février 2004	Le Devoir	
7 février 2004		L'Actuel
14 février 2004		L'Actuel

Le communiqué de presse diffusé par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 janvier 2004 Annonce de la période d'information et de consultation publiques	Les quotidiens, hebdos et médias électroniques de Québec	171	Site du BAPE

Les relations de presse

La responsable du dossier a eu des échanges téléphoniques avec plusieurs journalistes de la presse écrite et électronique de Québec. Ces échanges avaient pour but de mieux faire connaître l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information et de consultation publiques. Des articles traitant du projet et de la période d'information ont été publiés dans les quotidiens et les hebdomadaires de Québec. Plusieurs stations de télévision et radiophoniques ont également abordé ces sujets.

Québec, le 19 mars 2004

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier